



Compte-rendu du Conseil d'établissement Promenades/Jacques-Dalphin

du mardi 22 mars 2011

18h00 – 20h00

Bureau de la directrice, 2^{ème} étage de l'école des Promenades

<i>Présidente</i> : N. Mahler	<i>Secrétaire</i> : S. Morandini
<i>Représentants de parents présents</i>	D. Aranda, C. Bieler Dellamula, C. Brulhart-Bourdy, O. Fontana, I. Pasquier Eichenberger, L. Rota
<i>Représentants du personnel enseignant présents</i>	Ph. Buclin, P. Bodmer, Ch. Favre, M. Collet, B. Garcia, P. Tappolet Jenny, M. Filgueiras
<i>Représentants de la commune présents</i>	F. Berthoud, C. Sabato, P. Coppex
<i>Excusés</i>	I. Baumann, Fl. Pieraggi, F. Gerster,
<i>Absent</i>	D. Le Mounier
<i>Invité présent</i>	F. Klunge, responsable GIAP, secteur de Carouge

Ordre du jour :

- 1) Communications
Retour inscriptions 4 et 5 mars 2011
- 2) Relations enfants, parents et cuisines scolaires
- 3) Bilan de
 - Sant « e »scalade
 - Du cortège et de la fête de l'Escalade
 - Des décorations de Noël de l'APEP
- 4) Point de situation des projets d'établissement
- 5) Divers
 - Zone 20 km
 - Parking à trotinettes
 - Prochain CoET

1) Tour de table et communications des participants

Madame Mahler ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence.

Elle présente le processus d'organisation des classes qui a débuté suite aux inscriptions du 4 et 5 mars 2011. Ces dernières se sont très bien déroulées et Mme Mahler remercie chaleureusement l'APEJD pour sa participation à Jacques-Dalphin le vendredi et l'APEP aux Promenades le samedi, ainsi que ses maîtresses adjointes de Jacques-Dalphin.

A l'issue des inscriptions, une première allocation de ressources est attribuée qui tient compte du nombre de 1E qui se sont inscrits ainsi que du nombre de 6P qui vont partir au cycle d'orientation, ainsi que du taux d'encadrement qui est maintenu mais peut aussi être réajusté en fonction de l'évolution des effectifs durant l'année.

- Pour Jacques-Dalphin 1E = 20
 6P = 28
- Pour les Promenades 1E = 12
 6P = 15

Puis le sondage déménagement (les parents recevront le 4 avril un courrier) permettra de poursuivre plus finement le processus en ayant une vision de plus en plus concrète du nombre exact d'élèves arrivant dans l'établissement ou le quittant.

A ce moment là une deuxième allocation de ressources peut être allouée, ce qui permettra à la directrice et au corps enseignant de préparer concrètement et de manière quasi définitive l'organisation des classes (degrés, nombre d'élèves, titulaires, options pédagogiques) pour la rentrée d'août 2011.

Lors du dernier CoEt, Mme Mahler présentera aux membres du conseil la future organisation.

Le mardi 28 juin, la directrice conviera les élèves de chaque école à l'aula avec le corps enseignant et annoncera aux élèves leur future classe et leur indiquera leur futur enseignant. Ce qui leur permettra ensuite de passer un moment avec leur future classe.

Début juillet, Mme Mahler sera en mesure de remettre les effectifs exacts à Messieurs Coppex et Sabato pour qu'ils puissent préparer le mobilier pour la rentrée du 29 août.

M. Berthoud informe le conseil de la tenue d'une action pour accueillir au mieux tous les futurs 1E (1P selon la terminologie Harnos) et leurs parents, réunissant tous les acteurs du secteur (mamans de jour, parascolaire, patrouilleuses, école) le

19 avril 2011 à 20h00 à la Maison du Quartier de Carouge

Ce sera une excellente occasion de diffuser un maximum d'informations aux parents invités au sujet de l'entrée de leur enfant à l'école.

2) Liens entre l'enfant, les parents et les cuisines scolaires

M. Klunge, responsable GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire), explique que les parents inquiets au sujet du fonctionnement des cuisines scolaires sont à tout fait les bienvenus si ils désirent se rendre compte par eux-mêmes des conditions dans lesquelles se déroulent les repas de leurs enfants. Il collabore avec les APE et il est disponible aux heures ouvrables de la journée au ☎ **079 477 18 62**.

Il répond volontiers à toute question sur l'organisation des repas et l'encadrement des enfants.

M. Berthoud précise que c'est un fonctionnement tout à fait ouvert et transparent, il suffit de prendre rendez-vous si on veut tester avec les enfants la qualité et l'ambiance des repas.

C'est vrai que les repas sont un peu chronométrés, avec deux services, mais ce roulement a été jugé plus pertinent que l'ancien qui laissait entrer tous les enfants en même temps, ce qui entraînait une confusion et une agitation certaines. Des difficultés surviennent si un parent n'avertit pas que son enfant sera absent à midi. L'animatrice va ainsi perdre du temps à se renseigner, ce qui désorganisera tout le fonctionnement.

M. Berthoud précise que des améliorations ont déjà eu lieu dans le quartier : les grands de la Tambourine vont à la Maison du Quartier, un local a été ouvert près de l'école du Val d'Arve pour désengorger et il y a un nouveau bâtiment près de l'école des Pervenches. D'autres améliorations sont encore possibles mais cela marche déjà bien maintenant avec un self-service pour les grands et un service à table pour les petits. Il faut tenir compte aussi que l'encadrement du parascolaire à midi doit répondre à plusieurs exigences : qualité de la nourriture (fourchette

verte), perte de temps réduite au minimum afin de permettre des activités ludiques sympathiques et variées avant le retour en classe à 13h30.

La clé de la réussite de toute l'organisation est la journée d'inscription aux repas de midi et aux activités surveillées au mois de mai. Les inscriptions déterminent les effectifs de l'équipe et les ressources financières octroyées. Toutefois, Mme Bieler Dellamula précise que même en s'inscrivant en mai, les parents n'ont pas le programme de septembre.

Il est crucial de maintenir la journée d'inscriptions au parascolaire séparée de la journée d'inscription à l'école où des représentants de la Ville de Carouge et du GIAP sont présents pour répondre à toutes les questions. Il y a plusieurs guichets ouverts et on peut prendre le temps d'examiner toutes les situations problématiques.

Mme Brulhart Bourdy rappelle que le site de l'APEJD, en cours de réalisation, pourra servir à diffuser des informations pour les parents et qu'il peut aussi être à la disposition du GIAP.

L'accueil du matin des enfants est très peu répandu (Versoix et Jonction) et selon M. Berthoud concerne des situations très particulières.

3) **Bilans**

➤ **de Sant« e »scalade, la course du 4 décembre 2010**

Le bilan est très positif, même si quelques petits détails pourraient être améliorés.

Les enseignants souhaitent déplacer le rendez-vous avant la course devant le Musée Rath plutôt que devant le Grand-Théâtre.

La banderole aurait gagné à être plus grande ainsi que la table sur laquelle les associations de parents avaient posé les victuailles (thé, biscuits et mandarines).

L'année prochaine, il serait préférable de faire venir les poussins et poussines plus tôt pour les accompagner au plus près de la ligne de départ.

Pour les écoliers, il a été également difficile de les amener sur la ligne de départ. La course précédente a empêché les coureurs et leurs accompagnateurs de s'approcher le plus possible de l'avant de la course. La météo dans ce cas d'espèce joue un rôle important : s'il fait très froid ou s'il pleut difficile de demander à des enfants de venir très à l'avance pour être bien placés.

La remise du dossard et la fixation de la puce ont été effectuées un peu par tous : peut-être faudrait-il désigner l'année prochaine un ou deux adultes responsables de cette tâche ?

Le t-shirt rouge, offert aux participants par la Mairie, était un peu banalisé par l'abondance d'autres t-shirts rouges.

La participation des parents de Jacques-Dalphin a été bonne.

Mme Favre regrette le manque de participation des parents de l'école des Promenades mais selon M. Rota cela est dû à un manque d'informations: il faudrait dédramatiser l'événement et dire aux parents que c'est un effort tout à fait à leur portée.

Les représentantes des parents de Jacques-Dalphin remercient les enseignant-e-s qui ont offert ainsi aux enfants non seulement une possibilité de faire du sport, mais aussi des informations très intéressantes sur la nutrition.

Mme Tappolet remercie M. Coppex pour son aide lors de la collation des enfants avant la reprise des leçons à 13h30, bien que ce temps ait été jugé à plusieurs reprises trop court.

Enfin la partie théorique de Sant «e» scalade est à repenser. L'information pourrait se passer en classe avec l'appui de l'infirmière plutôt qu'après les entraînements où le grand nombre d'enfants et les grandes différences d'âges entre eux rendaient ces moments peu adéquats.

➤ **du cortège et de la fête de l'Escalade, le vendredi 10 décembre 2010**

Tout s'est bien passé : aucun souci avec les torches et la durée du trajet a été jugée satisfaisante par les enseignants. La raclette gratuite aux Promenades a été prise d'assaut et la vente de pâtisseries a permis aux organisateurs de rentrer dans leurs frais.

M. Fontana ne veut plus à l'avenir que l'APEP prenne en charge les enfants entre 16h00 et 18h00. C'est une trop grande responsabilité car des enfants se sont présentés sans avoir été

inscrits au préalable. Les organisateurs n'avaient aucun moyen de contacter leurs parents en cas de problème.

M. Coppex propose de faire une fête commune l'année prochaine sur la place de Sardaigne, ce serait une occasion pour unifier les deux écoles. Mme Bieler Dellamula pense au contraire que cela doit rester un moment, intime, propre à l'école. La location à la salle des fêtes de Carouge est aussi écartée car trop chère selon M. Rota.

Le conseil décide donc de trouver une autre opportunité pour faire une fête pour tout l'établissement.

➤ **des décorations de Noël organisées par l'APEP, 4 mardis de suite avant Noël**

M. Fontana explique le postulat de départ : des enfants se sont inscrits pour fabriquer des décorations de Noël destinées aux halls d'entrée des immeubles qu'ils habitent. L'APEP donne un goûter et supervise les travaux des enfants. Peu de parents apportent leur aide mais malgré quelques soucis l'ambiance est très sympathique. Mme Aranda pour sa part pense que l'opération est compliquée car tout doit se faire très rapidement, il y a souvent des problèmes avec la peinture qui sèche lentement. Le groupe est composé d'enfants petits et grands et cela chahute un peu.

M. Sabato regrette que des décorations faite à l'école des Promenades ne soient pas destinées à la décoration de l'école. Le fait est, comme l'explique Mme Aranda, que l'école ferme 15 jours.

M. Buclin déplore la disparition des rues de Carouge des sapins décorés par les élèves.

M. Berthoud explique que le résultat laissait parfois à désirer et que la commune met désormais un grand sapin à la place de Sardaigne. Mme Collet a la nostalgie du sapin décoré autrefois par M. Coppex ainsi que de la musique diffusée pour l'occasion. Cette année il y avait deux sapins offerts par l'APEJD à Jacques-Dalphin décorés par les élèves.

M. Berthoud est chargé par le conseil de se renseigner au sujet du liseré de lumière qui décore toutes les maisons du centre de Carouge à l'exception de l'école Jacques-Dalphin qui reste plongée dans le noir, au grand regret de M. Buclin.

4) Point de situation des projets d'établissement

Ce point sera discuté lors du conseil du 14 juin 2011 mais Mme Mahler précise que les groupes se sont réunis et les actions se sont poursuivies. Après Pâques le règlement d'école à Jacques-Dalphin va entrer dans une phase test et sera présenté aux élèves et aux parents.

5) Divers

● **Trottinettes dans les écoles**

Mme Brulhart-Bourdy s'est renseignée auprès des membres du conseil d'établissement de Pinchat-Troinex où une solution adéquate a été trouvée : les trottinettes sont rangées dans des emplacements installés à l'intérieur des grands couloirs.

Malheureusement cette solution n'est pas transposable à l'établissement Promenades/Jacques-Dalphin. Les couloirs sont trop étroits.

● **Auvent au dessus du parking à vélos**

Mme Favre, au nom du corps enseignant des Promenades, voudrait savoir s'il serait possible d'installer un petit auvent pour protéger les vélos de la pluie. Selon M. Rota il faudrait s'adresser à l'office de la mobilité et ce petit ajout demanderait beaucoup d'autorisations.

M. Berthoud fait remarquer que Carouge a déjà beaucoup œuvré en faveur des vélos : des parkings à vélos ont été mis partout où cela était possible.

● **Zone 20 autour de Jacques-Dalphin**

Mme Mahler souhaiterait savoir quand la prévention routière va se mettre en place dans les classes de l'école Jacques-Dalphin au sujet de la zone 20.

M. Berthoud informe que la procédure a pris du retard et demande à Mme Mahler de prendre contact avec Monsieur François Ruedaz, chef de la police municipale ; pour rendre effective l'organisation de ces cours.

M. Filgueiras déplore pour sa part que les oriflammes disposés dans le centre de Carouge (place du Temple, place du Marché et rue Jacques-Dalphin) ont été abîmés très vite.

Alors que les véhicules doivent rouler lentement, M. Filgueiras a constaté que ce n'est pas du tout le cas et que les enseignants évitent désormais de prendre la rue Jacques-Dalphin lorsqu'ils font des sorties avec les élèves. Les membres du Conseil sont unanimes pour constater que les automobilistes ne sont pas du tout sensibles aux prescriptions de la zone 20.

M. Berthoud le déplore aussi mais ce projet a été discuté et voté : on ne peut pas revenir en arrière. Ce n'est pas un échec patent car la circulation est quand même réduite.

Mme Pasquier propose que le conseil relaye l'inquiétude des enseignant-e-s, qui ont du changer de trajet pour se rendre à la salle de sport et à la piscine, et demande une amélioration de cette situation.

M. Filgueiras et Mme Brulhart-Bourdy sont chargés par le conseil d'écrire une lettre au conseil administratif et au conseil municipal au nom de cette problématique.

- **Prochaine séance**

La prochaine réunion aura lieu le mardi 14 juin 2011 de 18h00 à 20h00 et sera suivie d'un repas organisé par Mme Mahler.